

COMMUNE DE CHAPAREILLAN
DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice	23
Présents	14
Votants	16

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de CHAPAREILLAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Martine VENTURINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2024

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 00 sous la présidence de Madame le Maire, Martine VENTURINI.

Présents : Martine VENTURINI, Emmanuelle GIOANETTI, Fabrice BLUMET, Annalisa DEFILIPPI, Roland SOCQUET-CLERC, Valérie SACLIER, Gilles FORTE, Sylvie THOME, Yann LIMOUSIN, Stéphane ROCHE, Valérie SEYSSEL, Nathalie UCHET, René PORTAY, Didier CHARAMELET.

Absents et Excusés : Gisèle MOTTA (pouvoir à Annelise DEFILIPPI), Malika MANCEAU, Franck SOMMÉ, Christopher DUMAS, Suan HIRSCH, Jean MIELLET (pouvoir à Didier CHARAMELET), Olivier BOURQUARD, Bruno BERLIOZ, Julie BOUILLOZ.

**OBJET : FETE DU PARC DU GRANIER – DEMANDE DE SUBVENTION
66 – 17/12/2024**

Madame Martine VENTURINI, Maire, propose de réaliser le 19 avril 2025 une fête dans le parc du Granier autour de l'inauguration du pumptrack.

Cette manifestation se déroulerait en partenariat avec le club de BMX de Montmélian et diverses associations locales.

Le programme indicatif serait le suivant :

En matinée :

- Chasse aux œufs dans le Parc du Granier

13h00 :

- Inauguration du pumptrack avec les officiels et les administrés et ouvertures des festivités

14h00 à 19h00 :

- Démonstration et initiation d'activités handisport (en cours d'élaboration avec le Comité Départemental)
- Démonstration de BMX et mini compétitions
- Initiation draisienne, trottinette, vélos et skate
- Stand de réparation de vélos
- Tournoi de Teqball/foot/volley
- Concours de customisation de vélo
- Spectacle de trial (en attente de devis)
- Atelier de maquillage
- Expositions sur les valeurs du sport avec le CDOS 38
- Concerts
- Buvette et restauration (Amicale du personnel de la mairie)

Le budget estimatif de la manifestation s'élève à 14 600 €

Le plan de financement associé à ce projet est le suivant :

- Contrepartie d'image de la Région (13,7 %) : 2 000 €
- Département de l'Isère (6,9 %) : 1 000 €
- Communauté de communes le Grésivaudan (34,2 %) : 5 000 €
- Autofinancement communal (45,2 %) : 6 600 €

Après avoir entendu le rapport de Madame le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de fête du parc du Granier du 19 avril 2025,

DECIDE, selon le plan de financement détaillé plus haut, de :

- Solliciter l'aide financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, au titre de la contrepartie d'image,
- Solliciter l'aide financière du Département de l'Isère,
- Solliciter l'aide financière de la Communauté de Communes Le Grésivaudan,

AUTORISE madame le maire à signer tous les documents correspondant à cette demande de subvention.

Le conseil municipal adopte à 14 voix pour et 2 contre Didier CHARAMELET (porteur du pouvoir de Jean MIELLET)

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME

La Secrétaire de séance
Valérie SACLIER



Martine VENTURINI
Maire

